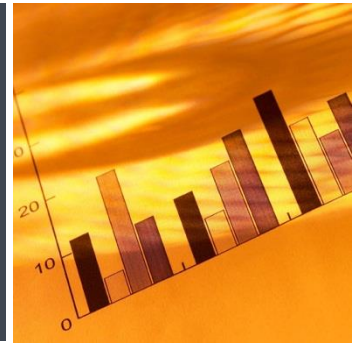


Adaptations locales des programmes de prévention du crime : Une trousse



2017-S019

BÂTIR UN CANADA SÉCURITAIRE ET RÉILIENT

Les programmes de prévention du crime fondés sur des données probantes peuvent être adaptés à des circonstances locales tout en demeurant efficaces.

Contexte

Les programmes de prévention du crime fondés sur des données probantes peuvent réduire les facteurs de risque et détourner les jeunes et les adultes de la criminalité. Toutefois, ces programmes sont habituellement très structurés et normatifs, et il est possible que les caractéristiques et les composantes ne conviennent pas toujours aux réalités contextuelles de collectivités en particulier. Au surplus, il est possible que certaines collectivités n'aient tout simplement pas la capacité de mettre en œuvre et de tenir à jour un programme de prévention du crime fondé sur des données probantes dans son intégralité. C'est pourquoi il est souvent nécessaire d'adapter une intervention pour assurer le succès du programme.

La Trousse des adaptations locales est basée sur un vaste examen documentaire interdisciplinaire sur les approches visant à modifier les programmes d'intervention de sorte qu'ils conviennent le mieux à des circonstances locales. La Trousse intègre cette information afin d'aider les praticiens à répondre à la question suivante : De quelle façon les initiatives de prévention du crime fondées sur des données probantes peuvent-elles être adaptées d'un programme fructueux à de nouveaux contextes avec des personnes, des cultures et des régions géographiques différentes, tout en demeurant efficaces?

Bien entendu, le fait d'adapter une intervention aux besoins d'une collectivité en particulier ne signifie pas qu'il faut instaurer un programme complètement nouveau. Il faut plutôt trouver un équilibre entre la « fidélité » (soit la mesure dans laquelle la mise en œuvre d'un programme respecte les mêmes éléments, composantes, activités et outils conçus et mis à l'essai

par ses concepteurs d'origine) et « l'adaptation » du programme à des circonstances particulières. Les adaptations du programme doivent être un processus soigneusement planifié et intentionnel, dans le cadre duquel des modifications sont effectuées au moyen d'une série d'évaluations et de dispositifs entre tous les intervenants. La Trousse a été préparée dans le but de parer au risque d'une dérive (soit des modifications imprévues du programme) et d'augmenter la probabilité d'intégration, de réussite et de viabilité du programme. Le présent résumé présente un aperçu des objectifs et du contenu de la Trousse.

Aperçu de la Trousse

La Trousse est le fruit d'une combinaison des connaissances actuelles et des bonnes pratiques en matière d'adaptation de programmes, et s'adresse aux bailleurs de fonds des programmes, aux décideurs et aux personnes « sur le terrain ».

Le cadre général proposé dans la Trousse a été élaboré à l'aide des principes et des pratiques exemplaires découlant d'autres modèles d'adaptation de programmes, notamment la Recherche participative communautaire (RPC). Le cadre comprend les étapes générales ci-après :

- Établir des bases solides grâce à un leadership fort et à des partenariats efficaces;
- Examiner des programmes et mener une évaluation participative;
- Former le personnel et procéder à un essai pilote de l'adaptation;
- Perfectionner l'adaptation du programme et débiter la mise en œuvre;
- Évaluer et maximiser la qualité du programme;



- Évaluer et optimiser l'incidence du programme;
- Diffuser l'information sur votre programme et ses résultats.

Afin de guider les praticiens dans le cadre du déroulement de ces étapes, le Trousse présente deux exemples de cas qui relèvent des domaines d'intérêt prioritaires actuels de prévention du crime au Canada. Le premier exemple de cas est une adaptation locale du Modèle complet de lutte contre les gangs dans une grande ville canadienne de l'Office of Juvenile Justice and Delinquency Prevention (OJJDP). Le deuxième exemple de cas est une adaptation locale du programme de thérapie multisystémique (TMS) pour les jeunes Autochtones.

Par-dessus tout, la Trousse propose une analogie adaptée des feux de circulation (O'Conner et coll., 2007; département de la Santé et des Services sociaux des États-Unis, 2012) à prendre en compte lors de la prise de décisions clés sur l'adaptation des programmes :

- Les adaptations « feu vert », qui sont jugées appropriées et encouragées (p. ex. modifier le langage et la terminologie afin d'interpeller la collectivité);
- Les adaptations « feu jaune », qui doivent être réalisées avec prudence (p. ex. changer l'ordre des séances ou la séquence des activités);
- Les adaptations « feu rouge », qui sont à éviter parce qu'elles suppriment ou modifient des aspects clés du programme requis pour donner des résultats positifs (p. ex. écourter la durée d'un programme en réduisant le nombre et la durée des séances ou la durée totale).

Afin d'aider les équipes à évaluer leur programme et à documenter leurs décisions, un modèle de plan de fidélité et d'adaptation du programme figure dans la Trousse. Le modèle circonscrit les objectifs du programme, les résultats escomptés, le processus d'établissement du programme, les exigences en matière de dotation, les stratégies et pratiques principales, les outils, de même que l'approche et la durée. De plus, le modèle prévoit demander si une composante du programme original a été modifiée et,

dans l'affirmative, la date du changement, la justification de ce changement et si d'autres modifications doivent être apportées pour tenir compte du changement en question.

Des ressources supplémentaires figurant dans la Trousse comprennent les suivantes :

- Outil VSP (Valeurs – Structures – Processus) de diagnostic et de planification à l'appui d'initiatives fructueuses et durables;
- Trousse de la collectivité à l'appui de la santé et du développement communautaire;
- Outil du Pentagone permettant d'évaluer la pertinence, les données probantes disponibles, l'état de préparation du programme à des fins de répétition et la capacité organisationnelle;
- Conseils d'apprentissage par l'expérience;
- Feuille de travail « Échec intelligent » et « Boucles d'apprentissage » permettant d'aider les praticiens à acquérir des connaissances découlant d'échecs.

Incidences

Grâce à la mobilisation des partenaires et des membres de la collectivité de façon significative et équitable, l'adaptation des programmes est considérée comme étant : (1) une approche réceptive qui favorise la participation et la rétention; (2) un moyen efficace de promouvoir le développement des capacités; (3) un facilitateur de l'intégration du programme dans une collectivité et (4) un facteur qui contribue à la viabilité à long terme. Cependant, l'adaptation du programme est difficile, car elle requiert plusieurs étapes nécessitant la participation de nombreux intervenants et quelques connaissances techniques. La Trousse prévoit une approche conviviale pour aider à simplifier ces processus et ainsi promouvoir des adaptations de programme fructueuses, soit celles qui répondent aux besoins d'une collectivité en particulier tout en assurant le maintien des avantages éprouvés du modèle original fondé sur des données probantes.

Source

Bania, M., Roebuck, B., O'Halloran, B., et Chase, V. (2017). Adaptations locales de programmes de prévention du crime : trouver l'équilibre optimal entre la fidélité et la correspondance – Une Trousse. Ottawa (Ontario), Sécurité publique Canada.

Sources supplémentaires

Bania, M., Roebuck, B., et Chase, V. (2017). Adaptations locales de programmes de prévention du crime : trouver l'équilibre optimal entre la fidélité et la correspondance – Une analyse documentaire. Ottawa (Ontario), Sécurité publique Canada. (Rapport de recherche 2017-R019)

Bania, M., Roebuck, B., O'Halloran, B., et Chase, V. (2017). Adaptations locales de programmes de prévention du crime : Trouver l'équilibre optimal entre la fidélité et la correspondance – Éléments clés efficaces des programmes de prévention du crime Ottawa (Ontario), Sécurité publique Canada. (Rapport de recherche 2017-R019-A)

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la recherche effectuée au Secteur de la sécurité communautaire et de la réduction du crime de Sécurité publique Canada, pour obtenir une copie du rapport de recherche complet ou pour être inscrit à notre liste de distribution, veuillez communiquer avec :

Division de la recherche, Sécurité publique Canada
340, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario) K1A 0P8
PS.CSCCBResearch-RechercheSSCRC.SP@canada.ca

Les résumés de recherche sont produits pour le Secteur de la sécurité communautaire et de la réduction du crime de Sécurité publique Canada. Le résumé présenté se veut l'interprétation des constatations formulées par les auteurs du rapport, et ne correspond pas nécessairement à celles de Sécurité publique Canada.
